

La force illocutionnaire dans la situation de discours pamphlétaire

Joseph Bonenfant

Volume 11, numéro 2, août 1978

Le pamphlet

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/500465ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/500465ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (imprimé)

1708-9069 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bonenfant, J. (1978). La force illocutionnaire dans la situation de discours pamphlétaire. *Études littéraires*, 11(2), 299–312.
<https://doi.org/10.7202/500465ar>

Tous droits réservés © Département des littératures de l'Université Laval, 1978

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

LA FORCE ILLOCUTIONNAIRE DANS LA SITUATION DE DISCOURS PAMPHLÉTAIRE

joseph bonenfant

On n'entrera pas dans le détail des distinctions (polémiques!) que Benveniste apporte aux théories d'Austin et de Searle concernant la force illocutionnaire d'un énoncé. La fonction du pamphlet est la dénonciation; sa force relève du concept d'énonciation performative; cette force transforme un *dictum* en *factum*. La force illocutionnaire, comme valeur de cette énonciation, n'intervient pas directement dans la signification¹.

J.L. Austin a défini l'acte du discours comme étant « produit dans la situation totale où se trouvent les interlocuteurs ». Notre réflexion s'attachera à l'aspect pragmatique du discours; elle cherchera à cerner les caractéristiques de son utilisation, comme l'intention du locuteur, la réaction de l'allocutaire, le recours à une rhétorique conventionnelle. La distinction d'Austin entre l'énonciation constative (sans objectif, comme dire: *il pleut*) et l'énonciation performative est précieuse pour notre propos. Dans cette dernière, il discerne l'acte d'illocution qui produit son effet « *en disant* quelque chose » (comme: je mange), et l'acte de perlocution, qui le produit « *par le fait de dire* quelque chose » (comme: je promets). Il comporte un effet immédiat. L'énonciation performative est proprement « celle qui nous permet de faire quelque chose par la parole elle-même »².

Selon Austin, la dénonciation pamphlétaire serait à classer dans les verbes « verdictifs », ceux qui portent un jugement comme « je classe, je condamne »; elle aurait aussi un rapport avec les verbes « comportatifs », comme « bénir, maudire », qui adoptent une attitude; un rapport également avec les verbes « expositifs », comme « j'affirme, je pose comme postulat », qui élucident la communication. Le rapport de la dénonciation avec les « promissifs » (jurer, avoir l'intention) et avec les exercitifs (permettre, avertir) serait presque inexistant. Austin a émis des doutes sur la présupposition de « pureté des performatifs » dans cette nomenclature; il est vrai

que toutes ces classes communiquent entre elles. L'aspect verdictif semble prédominant dans l'énoncé polémique.

Mais le pamphlétaire dit rarement : « je dénonce », même si Zola a une fois lancé un célèbre « j'accuse ». L'énoncé pamphlétaire dénonce, mais il le fait plutôt qu'il ne le proclame. Quand il utilise le performatif « je dénonce », l'énoncé acquiert une force illocutionnaire certaine. Il y a donc trois instances d'énonciation. Si je dis : « Baudelaire est une canaille », mon intention de dénoncer est réalisée. Si je dis : « je dénonce cette canaille de Baudelaire », mon intention, également réalisée, est explicite, mais je me suis posé expressément comme locuteur appelant une réaction. Dans la phrase : « je dis que je dénonce », etc., je pose un allocutaire par la force illocutionnaire qui sous-entend : « vous êtes sourd, vous êtes distrait, je m'entête dans ce que je dis, ou encore je parle plus haut maintenant ». Ces trois exemples montrent que le locuteur peut s'énoncer explicitement. La force illocutionnaire, c'est le « soulignement de la valeur de son allocution par le locuteur »³.

Le pamphlétaire est un locuteur qui s'acharne sur un allocutaire. Entre les deux s'établit une situation de discours, de quelque manière que ce soit, dont la politesse n'est pas l'élément le moins constant. « Vous permettrez à un Nègre de dire tout haut ce que l'usage vous a interdit de formuler », écrit Yambo Ouologuem⁴. L'énoncé est centré sur le destinataire ; il se forme donc un cadre polémique ; l'attaque a lieu avant même le procès de la signification, si l'on peut dire ; la communication est directe. « Je vais vous dire » aurait été un énoncé de douceur, de confiance ; le locuteur aurait signifié : je parle, avant de signifier quelque chose. Par le « vous », il réalise le contact en le signifiant ; le tour, sémantique en soi, relève de l'aspect pragmatique ; il possède une force illocutionnaire certaine. Dans la mesure où ce *dictum* réalise une intention (au moins une, celle du contact), on pourrait parler d'une force perlocutionnaire. C'est réalisé. Autre chose est possible maintenant.

Voici trois performatifs. Quand je dis : « je promets », je me mets, comme locuteur, en position d'agir. Quand je demande, je force l'allocutaire à agir. Il serait impensable d'ailleurs qu'un énoncé ne vise absolument aucun effet perlocution-

naire. Mais quand je dénonce, je veux *faire réagir l'autre*. Il est possible que l'allocutaire ne réagisse pas à la dénonciation du locuteur. Cette absence d'effet serait encore une manière de confirmer la force illocutionnaire d'un énoncé. Ce que le pamphlétaire redoute, ce n'est pas l'impuissance de sa parole ou la faiblesse de sa conviction, c'est le manque de réaction ; il ne promet rien, il ne demande rien ; il crie et il décrie ; il souhaite seulement que ce ne soit pas dans le désert. C'est la situation de discours, en fait, qui chasse le désert, ou qui le peuple.

Aussi bizarre que cela paraisse, c'est l'intention polémique qui est la plus grande force du discours pamphlétaire. Le « je » renvoie à la personne qui parle, c'est la limite ou l'impasse de la source ; le caractère performatif du verbe fait oublier le « je » ; autrement dit, le caractère sui-référentiel du « je » est la limite à franchir (il faut que le locuteur se situe sur le terrain du « tu ») et ce même caractère du verbe performatif est d'ordre illocutionnaire. La force de « je vous veux du bien » est directe et implicite ; la force de « je vous reconforte » est indirecte et explicite, et affaiblie d'autant. Ce qui fait la différence, c'est l'intention, non pas derrière, mais dans les mots. On pourrait généraliser cette affirmation et en faire la base d'une *théorie du pamphlet*. Plus l'intention se matérialise, ou s'énonce, ou se fortifie dans la situation de discours, plus l'implicite de la dénonciation joue. Plus la dénonciation est forte, ou réelle, plus l'intention acquiert de force. Chaîne sans fin. La difficulté est l'empêchement dans le processus de signification. Il importe de rappeler ici l'idée fondamentale des recherches de John R. Searle, à savoir que *la signification d'un énoncé est différente de la valeur de son énonciation*⁵. La confusion est plus difficile dans l'énoncé oral ; les interlocuteurs s'entendent sur les conditions du discours, comme le ton, le moment, le geste, l'attitude, le lieu. C'est comme si l'intention, dans la communication parlée, s'effaçait complètement, comme si la signification se renonçait au profit de la communication, comme si la pragmatique du discours occultait son organisation et sa manifestation linguistiques.

Dans l'énoncé écrit, la situation s'inverse ; le moindre phénomène linguistique, ou rhétorique, saute aux yeux. L'énon-

ciateur doit user de la langue pour influencer le comportement de l'allocutaire. Dans l'interrogation, il suscite une réponse; dans l'intimation, il établit avec lui un rapport immédiat; dans l'assertion, il communique une certitude, selon telle et telle modalité. Cela est vrai de tout acte d'énonciation, mais éminemment du discours pamphlétaire; ce dernier en effet cherche à *faire réagir*; il veut persuader en dénonçant une situation qui provoque et qui doit provoquer la colère et la révolte. Le caractère performatif de ce discours va s'ingénier à agir sur l'allocutaire. «M'entendez-vous», croyez-moi», dira-t-on explicitement. Ici, la supplication n'est pas le sens de la proposition, mais sa force illocutionnaire. Le discours pamphlétaire est plus un mode d'action qu'un instrument de réflexion; il accomplit une fonction sociale⁶. C'est une force, ou une valeur, qui fait sens; cette force est cause ou conséquence d'un rapport de forces entre interlocuteurs «interloqués» par une dénonciation dont le moment est venu de décrire la nature et le fonctionnement.

L'énoncé dénonciateur

«Le pamphlet conteste et s'oppose; il dénonce les institutions réputées les plus respectables; il en raille les hauts dignitaires; il ridiculise les préceptes religieux, patriotiques et moraux», écrit Pierre Parlebas⁷. Le dictionnaire décompose la notion: *nuntiare*, faire savoir, et *de*, à valeur intensive. Là se trouve la cause de l'effet discursif du perlocutionnaire. On signale, on dévoile publiquement un coupable *en vue de* de le faire condamner. On le fait à partir de l'indignation, qui est un sentiment de colère et de révolte. Donc violence dans l'opposition, véhémence dans l'accusation. Pierre Vadeboncoeur a créé une belle métonymie typologique en présentant un recueil de textes vengeurs sous le titre: *Lettres et colères*⁸. La colère (révoltée) fonde le discours du pamphlétaire. La colère rend fougueux; elle décuple l'*inventio*, la *persuasio*. Mais surtout elle rend bouillant. On compare la brochure, la brievelette, disait-on au moyen âge, à un brulôt, destiné à provoquer des incendies. Paul-Louis Courier, rappelant que les Jésuites qualifiaient Pascal de «tison d'enfer», ajoutait: «cela signifie toujours un homme qui dit vrai et se fait écouter»⁹. Un pamphlétaire plus récent intitule

un texte : « Un incendiaire crie : au feu ! »¹⁰. Il faut donc accorder du crédit à ceux qui fondent l'étymologie de pamphlet sur les mots grecs : *pan flego*, je brûle tout. Peut-être plus de crédit qu'à ceux qui relient son étymon au *Pamphilet*, comédie satirique du XII^e siècle. La métaphore du feu signifie l'intention destructrice ; en se signifiant, la colère se répand, mais le pamphlétaire crée ainsi une situation dont la force illocutionnaire globale sera la menace, enrobée dans l'avertissement, développée dans la semonce. Ce n'est pas la métaphore incendiaire qui signifie le plus, mais le support qu'elle fournit à la menace. Le dénonciateur énonce sa colère ; mais l'effet est plus certain s'il laisse à la menace de destruction ses caractères implicites.

Il arrive même à Bernanos, non seulement de gommer la menace, mais même l'intention. Il écrit dans *Les grands cimetières sous la lune* : « J'écris ces lignes, je le répète, sans le moindre souci d'éblouir ou de convaincre »¹¹. La réaction recherchée, c'est la confiance en quelqu'un qui s'avance humble et désarmé dans un discours de pure information. Si on repose la question de Searle : « Quelle différence y a-t-il entre : dire une chose qu'on a l'intention de signifier, et la dire sans avoir cette intention ? »¹², il faut répondre : une différence infime. Ce n'est peut-être pas tant la manifestation de l'intention qui importe que la sincérité du pamphlétaire, avant même sa colère ou sa révolte. C'est comme si la force illocutionnaire d'un énoncé provenait toujours d'un décalage — le plus profond possible — entre un net effet perlocutionnaire, et sa cause immédiate : disons la colère, puis sa sincérité, puis son évidence, ou encore son caractère simplement contagieux. La situation de discours ne peut être avant tout d'ordre linguistique ou rhétorique ; des échos s'y retrouvent, des signes s'y perçoivent ; la situation de discours pamphlétaire est exclusivement pragmatique, si cette affirmation n'est pas complètement absurde. Puisque dire le contraire de sa pensée peut être opératoire, pourquoi nier que l'intention gommée ne pourrait pas l'être également ?

On pourrait préciser que ce sont les informations fournies par un énoncé qui en constituent le sens ; le discours pamphlétaire n'y échappe pas ; mais s'il est vrai que « tout énoncé a pour but de produire une réaction » et que « cela consti-

tue sa fonction»¹³, il faut ajouter que la réaction recherchée et obtenue révèle, comme après coup, la réalité de l'intention. Comment s'est-elle signifiée ou véhiculée? Ce n'est pas facile à décrire; c'est un fait dont on prend acte. Nous voilà loin des éléments premiers d'une sémantique du discours pamphlétaire; peut-être quelques fonctions de ce discours, à travers certains de ses effets, suffiraient-elles à baliser la description typologique du genre qu'il est devenu et sur lequel personne ne se méprend. Il existe sans doute une série de marqueurs illocutionnaires constants, comme le «je» et le «tu» de l'énonciation verdictive, la référence à une investiture qui oblige à parler, l'obéissance à une mission vengeresse vouée au droit et à la justice. Bernanos disait que le «polémiste jouit des bêtises qu'il dénonce»; il avouait: «de toutes les injures que me valent parfois ces articles, la plus pénible pour moi est celle de polémiste»¹⁴. Donc il souffrait; mais jouissait-il de cette souffrance? Recherchait-il cette injure? Parlait-il par antiphrase? Se définissant comme un anti-polémiste, ne rejoignait-il pas plus insidieusement son lecteur? Sincérité émouvante, superlative, pure, en quelque sorte. «Voyez, je me dénonce moi-même; que vous faudrait-il encore?» Force insidieuse de cette humilité.

La dénonciation hyperbolique

Nous verrons plus loin d'autres formes du regimbement, ce terrain vague de la sincérité, à propos du discours prophétique, qu'on peut considérer comme l'ancêtre discursif du pamphlet moderne. Arrêtons-nous un moment à un point fort de la valorisation illocutionnaire. On pourrait appeler, à première vue, ce phénomène celui de l'hyperbole descriptive, syntagme plus juste que celui de description hyperbolique. En voici quelques exemples. Baudelaire, voulant démasquer le peintre Horace Vernet, accumule une série de faits locutoires dont la progression est évidente. Identification: «M. Horace Vernet est un militaire qui fait de la peinture». Motivation anticipée de l'attaque: «Je hais l'armée, la force armée, et tout ce qui traîne des armes bruyantes dans un lieu pacifique». Maintenant la dénonciation elle-même: «Je hais cet homme parce que ses tableaux ne sont point de la peinture, mais une masturbation agile et fréquente, une

irritation de l'épiderme français». Renforcement de la dénonciation, sous forme de reprise : « Je le hais parce qu'il est né *coiffé*, et que l'art est pour lui chose claire et facile »¹⁵. La colère se modalise en haine. Le bon droit est la défense de l'art. Baudelaire a donc droit à sa colère et à ses idées. L'hyperbole vient autant du scandale de voir un militaire faire de la peinture que de la comparaison entre peinture et masturbation. Baudelaire motive son attaque, mais nullement les moyens qu'il utilise. L'hyperbole détient ici une force pure qui conjugue ses effets pour imposer le sujet : la haine, mais surtout le « je », repris automatiquement : *je* hais l'armée, *je* hais cet homme, *je* le hais. La répétition énonce la certitude, la dénonciation se motive, mais c'est la comparaison hyperbolique qui est le lieu de la force. Nous sommes à l'extrême opposé du regimement.

Prenons encore Baudelaire, mais cette fois comme victime de Vallès. Baudelaire vient de mourir ; Vallès s'acharne sur un cadavre encore chaud. Il le décrit ainsi, comme si *décrire*, pour le pamphlétaire, était le meilleur moyen de *décrier* : « Il avait une tête de comédien : la face rasée, rosâtre et bouffie, le nez gras et gros du bout, la lèvre minaudière et crispée, le regard tendu »¹⁶. Description *métonymique*, qualificatifs péjoratifs. C'est sans doute l'accumulation qui donne de la force à l'énoncé. On trouve la même chose dans la suite de la description, mais cette fois de *tout l'homme* : « Il y avait en lui du prêtre, de la vieille femme et du cabotin. C'était surtout un cabotin ». Vallès ne cache pas sa jubilation ; il s'en fait une rhétorique. L'allocutaire peut-il rester indifférent à cette audace qui ne s'empêtre pas dans les « précautions rhétoriciennes ». Vallès ajoute : « Il était au fond un religiosâtre, point un sceptique ; il n'était pas un démolisseur, mais un croyant ; il n'était que le niam-niam d'un mysticisme bêtasse et triste, où les anges avaient des ailes de chauves-souris avec des faces de catin ». Le lexique fait mouche, la brièveté impressionne. Mais tout le régime de négations, d'antithèses, de corrections, de restrictions, à travers la même isotopie syntaxique, constitue un système illocutionnaire efficace. L'effet visé compte plus que l'énonciation elle-même ; autrement dit, cette description a plus de valeur que de sens. Un pamphlétaire n'en demande pas plus.

Concernant la valeur de l'énonciation, il existe un fait comme celui du fondement de l'autorité de celui qui parle et qu'il faut tenter d'élucider. L'hyperbole menace l'authenticité de l'énonciation. Qu'est-ce qui fonderait la démesure du discours polémique? D'où viendrait l'autorité de l'énonciateur? Il est certain qu'on peut habituellement identifier le patronage sous lequel le pamphlétaire se place. Mais voici un cas où elle est inconsciente. Bernanos écrit: «Je n'ai jamais beaucoup parlé jusqu'ici de la bombe atomique, on ne saurait d'ailleurs aborder un tel sujet sans vomir. Il faudrait même pouvoir vomir et rire en même temps. (...) *Mon Dieu*, si ce langage un peu surréaliste vous déplaît, je puis en prendre un autre»¹⁷.

Bernanos minimise l'hyperbole ne la comparant ou en la réduisant (en la naturalisant) au langage surréaliste. Parler semble impossible dans la concomitance du vomir et du rire. Excès «comportatif» qui prépare le coup de massue «verdictive», pour reprendre la distinction d'Austin. Le surréalisme est un patronage conscient. Mais dans l'interjection spontanée «Mon Dieu», ne peut-on voir la présence, ou le désir, ou l'irruption du patronage le plus recherché par le discours pamphlétaire? Les exemples abondent dans la littérature pamphlétaire. Qu'il suffise d'en donner quelques exemples.

Le fondement de l'autorité (d) énonciatrice

Parler au nom d'une puissance rend puissant. Le pamphlétaire-prophète ne tendra pas à invoquer moins que la toute-puissance, celle de Dieu. Bernanos s'écrie: «Un homme dit la vérité quand il dit ce qu'il pense. Dire ce qu'on pense, c'est donner toute la part de vérité dont on dispose, et le bon Dieu même n'en demande pas plus»¹⁸. La référence est mitigée, mais la caution reste là. On trouve encore chez Bernanos les variantes suivantes: «J'écris la première ligne de ce livre dont le bon Dieu fera ce qu'il voudra»¹⁹. Ou ceci: «Je commence à peine ce journal, et déjà je m'y sens pris dans le piège d'une volonté supérieure à la mienne»²⁰. Précisons que le locuteur veut donner à son discours un fondement irréfutable. Lui-même obéit à une sorte de volonté divine; comment l'allocutaire, à son tour, pourrait-il s'y dérober? Cette référence entre comme élément actif dans la situation

de discours qui s'instaure, mais mieux vaudrait peut-être la définir comme l'englobant de l'extérieur, la cernant, la pressant. La référence divine donne valeur à l'énonciation ; en ce sens, elle est intrinsèque à l'énoncé et produit une force illocutionnaire qui affecte tout l'effet de discours. Mais le pamphlétaire pourrait aussi bien placer la référence à l'extérieur de la dénonciation et faire deux choses : soit faire parler Dieu directement comme le font les prophètes bibliques, soit parler en son nom, pour révéler sa volonté et ses exigences. Dire que le pamphlétaire moderne use d'autres moyens, dans le même ordre référentiel, ce n'est pas affaiblir la portée de la référence, mais montrer ses déplacements, lesquels relèvent sans doute de la transformation historique des genres littéraires.

Dans la perspective de la caution divine, il serait intéressant d'étudier la structure du discours polémique chez les prophètes de l'Ancien Testament. Étudiant le réquisitoire prophétique, Julien Harvey a déjà décrit la situation de discours qu'on retrouve à travers une structure permanente. Le locuteur est à la fois plaignant et juge. Suivent, dans l'ordre, l'accusation, l'interrogatoire, le réquisitoire, le jugement, et finalement soit la condamnation assortie de menaces soit la sentence et les conditions de réhabilitation²¹. On retrouve une structure analogue dans le réquisitoire (ou *rîb*) moderne : l'émetteur, ou locuteur, s'adressant à l'allocutaire, et parlant en tant que juge et plaignant (fondé de pouvoir) du défendeur, qui est responsable ou coupable, et de la situation : le plaignant cherche à rétablir en droit et en justice la situation dégradée²². On pourrait appeler performative cette structure discursive, puisqu'elle manifeste un pouvoir de parole participé du pouvoir divin. La situation, dans le discours pamphlétaire, équivaut toujours à une « rupture d'alliance » ; le droit de Dieu est bafoué, l'abus est généralisé ; il s'agit de redresser la situation.

Le discours prophétique-pamphlétaire accomplit une mission. Mais le missionné est toujours celui qui répond à une vocation : c'est de là que vient la force de son discours. Le prophète est souvent celui qui commence par regimber devant l'appel. Il est trop faible, il n'a aucune puissance. Moïse hésite : « Excuse-moi, mon Seigneur, je ne suis pas doué

pour la parole» (Ex. 4, 10). Jérémie hésite aussi: «Ah! Seigneur Yahvé, vraiment, je ne sais pas parler, car je suis un enfant» (Jr 1, 6). Isaïe, également non préparé à sa mission, ne l'accepte qu'après avoir eu la bouche touchée par la braise du séraphin. «Je dis: me voici, envoie-moi» (Is 6, 8). Sans l'intervention divine, la parole serait non seulement impuissante, mais impossible. Nous retrouvons la même clause référentielle chez Bernanos, la même humilité fondatrice de pouvoir: «Je ne suis pas un écrivain. La seule vue d'une feuille de papier blanc me harasse l'âme (...) Non, je ne suis pas écrivain»²³. Cette dénégation entre comme première composante de la situation de discours. L'écrivain fougueux, avant d'écrire son premier mot, est, comme tout le monde, un non-écrivain: il ne tire pas de sa propre prétention le désir de redresser une situation; il est le sujet d'une vocation, le titulaire d'une mission, et par conséquent le fondé de pouvoir d'une parole. À travers les hésitations d'un engagement, l'allocutaire forme peu à peu le sien; lui aussi sera impliqué dans une mission. Quand Vallès écrit: «Alors vous croyez à la sérénité de l'avenir, et je suis un Jérémie?»²⁴, il ne se réfère pas à l'hésitation de Jérémie, mais à ses condamnations et à ses menaces. Vallès n'invoque pas directement la puissance divine, mais sa référence au prophète cherche aussi à fonder sa parole. Autant Jérémie ne sépare pas le religieux du littéraire, autant Vallès ne saurait séparer le littéraire du politique. On pourrait dire que tous les deux défendent une littérature ouvertement sociale, politique, donc révolutionnaire. En remontant d'une autorité à l'autre, leur discours se fortifie.

C'est ainsi que le discours polémique a développé à travers l'histoire une rhétorique qu'on peut appeler «oraculaire»²⁵. C'est une autre puissance que la mienne qui parle à travers mon discours; une force s'est substituée à ma faiblesse; les paroles d'un autre parent à mon incapacité. Dans l'oracle direct, le discours s'ouvre sur cette affirmation: «Ainsi parle Yahvé» (Is 43, 14). Quant à la proposition: «Oracle de Yahvé» (Am 4), elle ouvre ou ferme le discours. Ces propositions deviennent une ritournelle chez Amos (1 et 2), le plus ancien des prophètes, dont les oracles ont fortement influencé la prédication d'Isaïe. Il serait intéressant de poursuivre l'étude de la différence entre la supplication indivi-

duelle (référence au « je » de l'énonciation) dans les confessions de Jérémie, et l'oracle culturel qui supplie au nom du peuple (Jr 11, 18-23; 15, 10-20) (référence au pouvoir d'énonciation du « Je » divin).

Dans l'oracle indirect, le prophète se réfère à Dieu sans le faire parler; il parle en son nom, à moins qu'il rappelle simplement l'exigence d'une mission. Existe-t-il un pamphlétaire qui sur ce point n'est pas un peu prophète? Voyons Paul-Louis Courier: « Écris, fais pamphlet sur pamphlet, tant que la matière ne te manquera. Monte sur les toits, prêche l'Évangile aux nations, et tu en seras écouté, si l'on te voit persécuté »²⁶. Serviteur d'une cause, héraut d'un message, le pamphlétaire est avant tout préoccupé de dire la vérité; il parle pour elle. Quelle force ne doit-il pas posséder, affirmer, communiquer, organiser? L'oracle a pu perdre toute valeur au cours de l'histoire. Ainsi Bernanos s'en défend-il: « Je suis ici pour dire la vérité. Dire la vérité ne signifie nullement rendre des oracles comme feignent de le croire les imposteurs afin de pouvoir tourner la chose en moquerie »²⁷. Ne pas être pris au sérieux pourrait laisser le satiriste indifférent, mais le pamphlétaire, non. L'intention pure, la visée sérieuse est elle-même une argumentation dans l'argumentation.

La référence au nom divin est un lieu de force illocutionnaire magique. Celui qui ose l'invoquer, même en dérision, produit un effet d'énonciation véritable. Soudain, au nom de Dieu, le texte vibre, une fureur contenue réveille les mots morts. Le pamphlétaire reprend souffle, autorité, confiance, contact; les mots humains se régénèrent dans la référence; on ne peut pas aller plus haut ni être plus puissant que le tout-puissant.

Deux exemples dans le discours québécois de combat. Jean Marcel écrit: « Eh bin moi je dis au monsieur qu'on ne prouve pas l'existence du joual comme on ne prouve pas l'existence de Dieu; le joual, c'est comme Dieu, comme l'art ou comme la marde dont il a été question ci-haut, ça ne se prouve pas, ça se *sente*! »²⁸. Si le trait porte, c'est qu'il universalise la force d'une référence. C'est l'existence, ou la non-existence, de Dieu qui se prouve; sans Dieu, rien ne tient; aurait-on idée de prouver l'existence de l'art ou de la « mar-

de» ? On les sent (par le sens et par le sentiment) et l'allusion à « Dieu sensible au cœur » de Pascal joue dans la pertinence des analogies. Donc le joual ne se prouve pas. Si l'argumentation est forte, c'est qu'elle est non-rationnelle.

Autre texte où Dieu est associé à la « preuve », comme dans un procès non-linguistique. Dieu se prouve ou sert à prouver ; en fait Dieu ne prouve rien ; c'est la référence qui est probante, en vertu d'un contexte socio-culturel. Que l'oracle soit direct ou indirect, ou que l'énoncé recoure à la rhétorique oraculaire, dans tous les cas on obtient un Dieu-caution, une parole-pouvoir, une énonciation-force. L'effet perlocutionnaire est évident ; l'énoncé réalise ce qu'il dit. C'est un texte de Pierre Vallières : « Oh ! Je vous entendis d'ici murmurer : « voilà encore des rêves impossibles à réaliser. Nous sommes nés pour souffrir et mourir, etc. Mais comment pouvons-nous avoir la certitude que nous sommes nés pour ce que vous dites ? Dieu vous l'a dit et les curés vous le répètent. « Mais qu'est-ce que ça prouve ? »²⁹.

Dieu a parlé et a exercé sa puissance, mais ce n'était pas la vérité. L'énonciateur ici juge la situation, se fait plaignant et juge, dénonce une résignation inacceptable. Verdict : vous êtes dans l'erreur. Sentence : le rêve est possible. L'argumentation tiendrait-elle si Dieu n'était pas invoqué comme cause du malheur ? Un pouvoir absolu exige une dénonciation radicale. Cela ne change rien à l'effet automatique de la référence. L'argumentation dénote l'impatience (oh !); l'inversion du rôle de locuteur en celui de destinataire : « je vous entendis d'ici » n'est qu'un rapprochement avec l'allocutaire « Voilà encore des rêves » décrit la situation présumément dégradée. « Nous sommes nés pour souffrir » appartient à la causalité nécessitée par la phrase précédente. « Mais comment » instaure le régime de l'impatience péremptoire. « La certitude » évoque la perfection cognitive qui ne peut plus se référer qu'à Dieu, évoqué certes, mais en vue de la dénonciation des curés, reconnus comme coupables. Un deuxième « mais », restrictif et correctif, introduit la proposition qui laisse pantois, c'est-à-dire qui emporte la conviction. Dans cet arsenal de moyens se conjuguent une force et des formes aptes à déclencher la réaction souhaitée. On est loin ainsi du « verbe performatif » ; c'est tout le discours qui de-

vient performatif ; on est passé de l'espace de la phrase à celui de texte ; le verdictif déborde le mot, il englobe tout le processus de signification et indissociablement de la communication. La situation de discours nous ramène donc au rapport simple « je-tu », prioritaire dans l'intention et dans la performance discursives. J'ai constamment voulu montrer l'importance, l'urgence de ce rapport. Le message lui-même n'est pas indifférent, le procès linguistique non plus. Mais l'intention s'est comme effacée au profit d'un effet d'ordre perlocutionnaire. Il faut affirmer bien nettement que cet effet est le résultat de forces illocutionnaires efficaces dans, et spécifiquement *dans*, la situation de discours. Toute valorisation extrinsèque est inopportune.

Cet apport externe, ou cette surenchère de l'intention pamphlétaire, on peut les trouver dans certains écrits qui se désignent comme pamphlets dans leur titre, mais dont la vigueur polémique et le performatif d'énoncé sont très contestables. N'est-ce pas le cas du *Pamphlet contre les Catholiques de France* de Julien Green, où le verbe conditionnel à la première personne affaiblit toute l'argumentation³⁰ ? Du *Pamphlet pour un art permanent* de Philippe Roberts-Jones, où le « je » ne cherche pas à rencontrer ni à influencer le « vous »³¹ ? Du *Pamphlet sur la situation des arts au Québec* de Laurent-Michel Vacher, où l'interpellation de la deuxième personne disparaît en se dissolvant dans un discours informatif³² ? On peut dire que ce sont trois titres mauvais à cause des prépositions *contre*, *pour* et *sur* qui suivent le vocable *pamphlet*. L'intention polémique, affirmée trop tôt et comme une désignation plaquée, n'a qu'une valeur commerciale, en trompe-l'œil. Ces titres sont des énoncés planant au-dessus de l'empoignade linguistique qui doit survenir entre un locuteur et un allocutaire. Ils fournissent un bon exemple du sens d'un énoncé qui n'a rien de commun avec la valeur de l'énonciation. Du titre, ce décalage se propage, en s'amplifiant, dans tout le texte-énoncé. Il eut mieux valu intituler ces écrits du seul nom de leur auteur. On n'a qu'à prononcer le nom d'Amos ou d'Isaïe, ou de Jérémie pour savoir à quoi s'en tenir sur la teneur et la force illocutionnaires d'un écrit ; pour permettre au « tu » lecteur de rencontrer le « je » écrivain et de voir cette rencontre animée, personnel-

le et fougueuse, se transformer peu à peu en une situation de discours dont toute la théorie revient à être une pragmatique, et à n'être que cela.

Université de Sherbrooke

Notes

- 1 Simone Lecointre, Jean Le Galliot, «Le je (u) de l'énonciation», *Langages*, 31, septembre 1973, 64-79.
- 2 J.L. Austin, *Quand dire, c'est faire*, Seuil, 1970.
- 3 Simone Lecointre, *loc. cit.*, 67.
- 4 Y. Ouologuem, *Lettre à la France nègre*, Éditions Edmond Nalis, 1968, 9.
- 5 John R. Searle, *Les actes de langage*, Hermann, 1972.
- 6 Cf. Émile Benveniste, «L'appareil formel de l'énonciation», *Langages*, 17, mars 1970, 12-18.
- 7 P. Parlebas, «Le syntème dans les *Paroles* de Prévert», *Poétique*, 28, 1976, 496-510.
- 8 P. Vadeboncoeur, *Lettres et colères*, Parti pris, 1969.
- 9 P.-L. Courier, *Œuvres*, Garnier Frères, 1976, 156.
- 10 Pierre Dominique, *Sous le règne des bouffons*, Nouvelles éditions latines, 1957, 23-39.
- 11 Bernanos, *Les grands cimetières sous la lune*, Plon, 1938, 13.
- 12 Searle, *op. cit.*, 37.
- 13 Paul Larreya, «Énoncés performatifs, cause et référence», *Degrés*, 4, 14.
- 14 Bernanos, *Français, si vous saviez*, Gallimard, 1961, 74.
- 15 Baudelaire, Salon de 1846, dans *Baudelaire polémiste*, J.-J. Pauvert, 1968.
- 16 Jules Vallès, *Littérature et révolution*, Éditeurs français réunis, 1969, 323.
- 17 Bernanos, *Français, si vous saviez*, 79.
- 18 Bernanos, *ibid.*, 295.
- 19 Bernanos, *ibid.*, 185.
- 20 Bernanos, *ibid.*, 217.
- 21 Julien Harvey, *Le plaidoyer prophétique contre Israël après la rupture de l'Alliance*, Bellarmin-Desclée, 1967, 50-56.
- 22 Charles J. Fillmore, «Verbes de jugement. Essai de description sémantique», *Langages*, 17, mars 1970, 56-69.
- 23 Bernanos, *Les grands cimetières sous la lune*, Plon, 1938, II-III.
- 24 Vallès, *op. cit.*, 472.
- 25 T.R. Henn, *The Bible as Literature*, London, Lutterworth Press, 1970, 118.
- 26 P.-L. Courier, *op. cit.*, 161.
- 27 Bernanos, *Français...*, 295.
- 28 J. Marcel, *Le joual de Troie*, Jour, 1973, 132.
- 29 P. Vallières, *Nègres blancs d'Amérique*, Parti pris, 1968, 400.
- 30 Plon, 1963.
- 31 Dans *L'Art majeur*, Jacques Antoine éditeur, Bruxelles, 1974, 9-32.
- 32 L'Aurore, 1975.